

fallait pas s'adresser à lui pour l'acquittement de la dette. La belle élégante s'écria aussitôt : « Mon mari, c'est une « ganache. » Elle plia aussitôt les dentelles, les mit dans sa poche et quitta le magasin en laissant le commis dans la stupéfaction.

Au reste, toutes ces dépenses irrégulières sont censées faire aller le commerce, et effectivement les ivrognes, par exemple, font beaucoup de bien à la vente du vin. On pourrait citer d'autres faits de ce genre ; mais leur énumération me conduirait trop loin, je vais rentrer dans l'examen de la loterie.

« Les dictionnaires de Furetière et de Trévoux font dériver loterie de lot ; parceque les loteries ne sont guère « composées que de marchandises ou de sommes d'argent, dont on forme des lots. »

« Le commissaire de la Mare dit, d'après Ménage et du Bouchel, que le jeu de la loterie fut apporté d'Italie en France sous le titre de *blanque, di bianca*, et que les Italiens la nommaient ainsi en sous-entendant *charta*, « à cause des billets blancs qui y sont en grand nombre « (p. 205). »

« Les loteries privées en préparèrent d'autres, qui ne tardèrent pas à s'établir chez nous dès qu'elles furent adoptées en Angleterre, et en Hollande (p. 208). »

« Ce jeu dangereux ne fut implanté en Angleterre que vers la fin du xvii^e siècle, et le parlement s'en occupa en janvier 1694, après de longs débats. Les Hollandais établirent des loteries dans la plupart de leurs villes, et l'on s'étouffait pour avoir des billets. Ces jeux furent adoptés par la plupart des nations européennes, et l'on persuada aux princes que les loteries pourraient suppléer aux impôts et servir à éteindre les dettes nationales « (p. 209). »